

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-656/SG/FP accordant une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1972, au personnel enseignant du premier degré

n° 72-656/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
27 avril 1972

Numéro JO  
n° 9 du 10/05/1972

Date du numéro  
10 mai 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG, une autorisation d'absence, pour la durée des vacances scolaires 1972, est accordée à M. Faure Claude, instituteur, 2° échelon, à passer à boulevard Léopold-Marcou, 19 Beaulieu. Mme Agosti Simone, institutrice, 5° échelon, à passer à Villa n° 29, Hameau d'Albret, 40, Vieux-Boucau. Mme Saint-Vanne Anne-M.. institutrice, 3° échelon, à passer à : C/O Gérard Guez, 15, rue Lakanal, 75, Paris (15°). Mme Thibaud Lucette, institutrice, 3° échelon, à passer à 116, rue Sadi-Carnot, 59, Saint-André.